



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
6 janvier 2005

Date de la convocation des conseillers :
6 janvier 2005

point de l'ordre du jour no:
08/B

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 14 janvier 2005

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hoffmann, Braz, Spautz, Hinterscheid, échevins, Tommar, Roller, Knaff, Hildgen, Welz, Codello, Zwally, Grethen, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absent : Maroldt, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Kersch, conseillers.

Le Conseil Communal;

Objet: Monsieur Patrick Cannivé, réduction de stage.

Vu sa délibération du 6 février 2004 portant nomination provisoire de Monsieur Patrick Cannivé, né le 14 avril 1965, aux fonctions de receveur,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 25 février 2004, No L/2229/04,

Vu la lettre du 9 novembre 2004 de la commission d'examen de laquelle il résulte entre autres qu'une réduction de stage de 12 mois peut être accordée, en application de l'article 38.2 du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux, au sieur Cannivé Patrick ;

Considérant que l'intéressé exerçait, avant sa nomination aux fonctions de receveur, la fonction de rédacteur auprès de la Ville d'Esch-sur-Alzette,

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

d é c i d e
à l'unanimité

de réduire la durée du stage de Monsieur Patrick Cannivé, préqualifié, de 12 mois (01.03.2003 – 01.03.2004).

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 14/01/2005
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,